

Votre Croix-Rouge

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **64 (1955)**

Heft 4

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le nouveau remplaçant du médecin en chef

Sur sa demande, le lieutenant-colonel Friedrich König, de Lyss, a été libéré le 30 avril avec remerciements pour les services rendus de la fonction de remplaçant du médecin en chef de la Croix-Rouge.

Le lieutenant-colonel William Junet, médecin à Genève, a été nommé à ce poste dès le 1^{er} mai.

Le lieutenant-colonel Käser, médecin en chef de la Croix-Rouge suisse a. i., a été désigné par le Comité central comme représentant de la Croix-Rouge suisse au conseil d'administration de l'Ecole de gardes-malades de La Source à Lausanne. Le Dr E. Stockmeyer, membre de la Direction, a été délégué par la Croix-Rouge suisse à l'Association suisse contre la poliomyélite.

Dans nos sections

Le Dr Herbert Brüttsch a été nommé président de la section de Winterthur, M. E. Steiner, à Neuhausen, a été appelé à la présidence de la section de Schaffhouse.

LA VENTE DE MAI

La vente traditionnelle de mai, organisée cette année pour la première fois en commun par la Croix-Rouge suisse et l'Alliance suisse des samaritains, a eu lieu le 7 mai dans la Suisse entière à l'exception de Schwyz où elle a été faite le 1^{er} mai et de Soleure, où elle a été reportée aux 13 et 14. Elle a connu un plein succès et a été presque partout l'occasion de manifestations croix-rouges fort bien présentées. Signalons entre autres la décoration des principales rues de Neuchâtel au moyen de drapeaux croix-rouges (voir couverture).

INFIRMIERES

A l'école croix-rouge de perfectionnement

Dans sa séance du 5 mai, le Comité central a pris acte, avec remerciements pour les grands services rendus, de la démission de M^{lle} L. Leemann, vice-présidente du Conseil de l'école et membre du Comité de direction. M^{lle} H. Martz, directrice du Lindenhof, a été appelée à succéder à M^{lle} Leemann. M^{lle} Y. Hentsch, à Genève, directrice du Bureau des infirmières de la Ligue, et M^{lle} le Dr Kuntz, directrice de l'école d'infirmières de Zurich, ont été nommées membres du Conseil de l'école. Les statuts de l'école ont été modifiés de façon à permettre d'élargir le Comité de direction qui sera composé à l'avenir du président, du vice-président et de deux à trois autres membres du Conseil de l'école.

Pour les infirmières romandes

Pour favoriser le développement des cours de l'Ecole de perfectionnement donnés chaque année en Suisse romande à l'intention des infirmières de langue française, le Comité central, sur la proposition du Conseil de l'école, a décidé de créer dès 1956 un poste de remplaçante de la directrice. La titulaire pourrait notamment se charger de la direction des cours de perfectionnement en Suisse romande.

Une exposition organisée par les écoles d'infirmières zuricoises et la Croix-Rouge suisse, « L'infirmière, une profession d'avenir », a eu lieu du 16 avril au 21 mai à l'Hôtel de Ville de Zurich. Cette exposition comprenait notamment une partie du matériel qui avait été utilisé par l'Ecole du Bon Secours l'an dernier pour son exposition genevoise.

Un « Fonds Monika Wuest »

Dans sa séance du 28 février, le Comité central de l'ASID a décidé la création d'un fonds en mémoire de la première et regrettée directrice de l'Ecole de perfec-

A Montreux

ASSEMBLEE DES DELEGUES DES 21 ET 22 MAI

L'assemblée ordinaire des délégués s'est tenue au Kursaal de Montreux les 21 et 22 mai sous la présidence du Dr Ed. Schauenberg, vice-président, remplaçant le Dr von Albertini, retenu par la maladie. Il faut y signaler la présence du colonel-brigadier Meili, médecin en chef et de M. Pierre Micheli, représentant les autorités fédérales, de M. A. Sauter, directeur du Service fédéral d'hygiène, de MM. Gloor et Fr. Siorlet, membres du C. I. C. R. et de MM. de Rougé, de Rueda et Schussel et de M^{lle} Y. Hentsch, de la Ligue. M. de Steiger, ancien conseiller fédéral, avait également tenu à assister à l'assemblée en qualité de président de l'Union pour la protection des civils, ainsi que MM. Nobs et Rubattel. M. A. Collet, préfet représentait les autorités vaudoises et M. Alblas, syndic, celles de Montreux.

Elections du Comité central et de la Direction

Le mandat de trois ans des membres du Comité central et de la Direction de la Croix-Rouge prenait fin ce printemps. L'assemblée des délégués réunie à Montreux les 21 et 22 mai a donc été appelée à élire pour une nouvelle période de trois ans ces deux instances de la Croix-Rouge suisse.

Le Dr A. von Albertini, professeur à Zurich, a été réélu à l'unanimité comme président de la Croix-Rouge suisse. Le Dr Ed. Schauenberg, de Genève, a été confirmé à l'unanimité également dans ses fonctions de vice-président et M. J. Ineichen, directeur de banque à Lucerne, dans celles de trésorier général.

L'assemblée a réélu pour trois ans les membres suivants de la Direction: M^{me} F. Jardi, Berne, Dr G. Dupasquier, Neuchâtel, colonel H. Spengler, Berne, tous trois réélus également en qualité de membres du Comité central, M. E. Anderegny, St-Gall, M. G. Bernasconi, Berne, Dr E. Bianchi, Lugano, M. G.-A. Bohny, Bâle, M. H. Christen, Berne, M^{me} A. Dollfus-Burckhardt, Kiesen, M. E. Ferrari, pasteur, Lausanne, Dr C. Frei, Davos, M^{me} G. Haemmerli-Schindler, Zurich, M. M. Maison, Lausanne, Dr E. Martin, Genève, Dr E. Meyer, Herisau, M. E. Nobs, ancien conseiller fédéral, Meilen,

tionnement de Zurich. Ce fonds, qui sera géré par une commission de trois membres, sera mis à la disposition de la directrice de l'école pour lui permettre d'organiser des voyages d'étude ou d'aider à l'écolage d'élèves.

Le 6^e cours pour infirmières-chefs de l'Ecole croix-rouge de perfectionnement de Zurich s'est terminé le 2 avril.

Le règlement à l'usage des écoles est entré en vigueur

Le nouveau règlement à l'usage des écoles d'infirmières et d'infirmiers reconnues par la Croix-Rouge suisse est entré en vigueur le 1^{er} avril.

La Direction de la Croix-Rouge suisse a approuvé, dans sa séance du 14 avril, le rapport et les comptes de l'exercice 1954 ainsi que le budget pour 1955 de l'Ecole et de l'Hôpital du Lindenhof.

Le nouveau président de l'Ecole de La Source

A la suite de la démission, fort regrettée, du Dr L. Picoi, le Conseil d'administration de l'école d'infirmières de La Source a appelé à sa présidence le Dr J.-J. Buffat, de Lausanne. Le Conseil comprend, avec le Dr Buffat, M. J. Vuilleumier, avocat, vice-président, M. Borgeaud, notaire, trésorier, et M^{me} J. Ramseyer-Reymond, de La Sarraz, secrétaire.

Cours d'hygiène sociale à La Source

Un cours pour infirmières en hygiène sociale est prévu à l'Ecole de La Source en octobre 1955, ce cours sera de sept à huit semaines, il sera suivi de deux mois de stages dans des services médico-sociaux.

Un séminaire à Genève

Un séminaire destiné aux infirmières chefs de service des hôpitaux genevois a eu lieu en avril à l'initiative de l'Ecole du Bon Secours et en collaboration avec la direction de l'Hôpital cantonal. Ce séminaire a porté sur des sujets très divers — relations humaines dans le travail, collaboration de l'infirmière chef de service à la recherche médicale, organisation et perfectionnement des soins infirmiers. M^{lle} Hentsch, du bureau des infirmières de la Ligue, et A. Diniz, de l'OMS ont entre autres collaboré à ce séminaire organisé par M^{lle} Duillard, directrice du Bon Secours.

Précisons que l'enseignement de l'Ecole de gardes-malades de Bellinzona a été reconnu à titre provisoire, et non définitif.



Les enfants greés à Beau-Soleil à Gstaad. La petite Georgia, qui a vu briller sa maison et dont les parents sont tous deux malades, retrouve la santé à notre préventorium.

Dr K.-M. Stockmeyer, Bâle, S. E. Mgr. F. de Streng, Soleure, M. E. Zwissig, Sierre.

Le général Henri Guisan, membre d'honneur de la Croix-Rouge suisse, et le Dr G. Mousson, président de la section de Zurich ont malheureusement décliné une nouvelle réélection à la Direction. Ces deux nouveaux départs portaient à quatre le nombre des sièges à pourvoir.

L'assemblée a appelé à l'unanimité à ces sièges M. Georges Keller-Schucan, directeur, à Zurich, M. Rodolphe Rubattel, ancien conseiller fédéral, à Pully, le Dr E. Sturzenegger, à Zurich, président du conseil de l'Ecole de perfectionnement pour infirmières et vice-président de la section de Zurich, et le Dr Jean Thurler, à Fribourg, président de la section fribourgeoise.

Les sections de Neuchâtel et de Bâle-Ville ont été appelées à la Commission de contrôle de gestion en remplacement de celles de Lausanne et d'Olten, dont le mandat parvenait à son terme.

Une aimable soirée récréative, après la réception offerte par la municipalité de Montreux dans les salons du Kursaal, acheva gaiement, grâce notamment à la « Chanson de Montreux », cette première journée de travail.

Le dimanche, après les cultes protestants et catholiques, l'assemblée eut le plaisir d'entendre divers exposés du plus vif intérêt. M. G. Keller-Schucan, de Zurich, parla de la pénurie des infirmières en Suisse, de ses causes et de la façon d'y remédier; M. Hans Haug, secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, entreprit les délégués de la situation actuelle de la protection civile en Suisse; puis le Dr J. Thurler, de Fribourg, évoqua quelques-unes de ses expériences de « délégué de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge en Indochine ». M. Fr. Siorlet au nom du C. I. C. R. et de Rougé au nom de la Ligue, prirent également la parole. Le déjeuner groupa enfin les participants au Grand-Hôtel de Territet, où le Dr G. de Perrot, président de la Croix-Rouge montreuvisienne, salua une dernière fois les délégués après que MM. A. Collet et Reymond aient également pris la parole. Il faut féliciter la Croix-Rouge de Montreux de l'excellente organisation de ces journées de la Croix-Rouge suisse. La prochaine assemblée aura lieu à Bad Ragaz en 1956.



La catastrophe de Volos où un tremblement de terre a détruit cette ville de 70 000 habitants. (Photopress, Zurich.)

LE « CINE-JOURNAL SUISSE », LA CROIX-ROUGE ET LES SAMARITAINS

A l'occasion des journées de mai de la Croix-Rouge suisse et dans le cadre des manifestations précédant la vente et la collecte annuelle de la Croix-Rouge et des samaritains suisses, la « Ciné-Journal suisse » a consacré deux reportages, dans ses éditions des 22 et 29 avril, au travail Croix-Rouge et à celui samaritain.

Sous le titre de « Réserves précieuses », c'est l'activité du service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge suisse qui a été l'objet d'un excellent reportage — récolte du sang, transport et préparation du plasma, transfusion de plasma dans une ambulance pendant le transport d'un blessé et opération avec transfusion sanguine.

Un exercice samaritain servait de thème au reportage suivant, fort vivant et bien réalisé lui aussi: un groupe de samaritains zuricois a pour mission de dégager des blessés à la suite d'un accident de chemin de fer survenu dans un tunnel, de leur donner les premiers soins et d'assurer leur transport et leur évacuation.

LE 127^e ANNIVERSAIRE D'HENRY DUNANT

Une émission télévisée

A l'occasion de la célébration du 127^e anniversaire de la mort d'Henry Dunant, une émission télévisée a eu lieu le 7 mai avec la participation du C.I.C.R. et de la Ligue et le concours de dix pays. Cette réalisation

dirigée par M. Ch. Duvanel, a été diffusée grâce à l'appui de la télévision suisse, sur le réseau « Eurovision » dans la République fédérale allemande, la Belgique, le Danemark, la France, l'Italie, le Luxembourg, le Maroc, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse.

La production de la Suisse romande était assurée par un film de court-métrage réalisé par notre concitoyen M. Charles-G. Duvanel. En quelques brèves séquences de caractère documentaire, M. Duvanel a entendu illustrer l'une ou l'autre des interventions de la Croix-Rouge suisse dans le monde, durant les années d'après-guerre. Le film s'ouvrait par des vues des désastres causés dans nos Alpes par les avalanches, voici quelques années, rappelant que la Suisse n'était pas à l'abri des malheurs, mais qu'elle était, là, aussi mieux à même de comprendre ceux d'autrui.

Cette production, dont le commentaire était dû à M. Georges Kühne, était encadrée dans un montage d'autres documents cinématographiques (également réalisés par M. Duvanel) mis à la disposition du Studio de Mon-Repos par les diverses Sociétés européennes de télévision intéressées à cette émission. Celle-ci avait été placée sous le haut patronage du Comité international de la Croix-Rouge et de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. Elle témoignait d'une haute valeur documentaire. (C.I.T.)

Le 8 mai à la radio suisse

Fidèles à la tradition, les postes suisses de Radio-Geneve et de Beromünster ont émis, le 8 mai, des pro-

Nouveau séisme en Grèce

LA CATASTROPHE DE VOLOS

Les 19 et 21 avril et les jours suivants, de nouveaux et graves tremblements de terre ont ravagé la ville industrielle de Volos, sur la mer Egée, en Thessalie orientale, et la région voisine. On n'a pas compté moins de 47 secousses entre le 19 et le 30. La catastrophe semble avoir dépassé en gravité celle de l'an dernier. Le nombre des victimes est considérable: 15 morts, de nombreux blessés et près de 60 000 sans-abri. Le 35 % des maisons de cette localité de 70 000 habitants est entièrement détruit, le 35 % inhabitable. 18 000 ouvriers ont été réduits au chômage.

La Croix-Rouge grecque s'est immédiatement mise à l'œuvre ainsi que tous les pouvoirs publics pour venir en aide aux sinistrés. Des pluies torrentielles ont rendu encore plus pitoyable le sort des malheureuses victimes, campées sous des tentes envoyées par centaines.

Un délégué de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, M. J.-P. Robert-Tissot, est parti de Genève par avion le 22 avril pour la Grèce afin de déterminer les besoins les plus urgents. C'est la troisième année consécutive que la Grèce se voit ravagée à la suite de secousses telluriques et des inondations et l'Etat hellénique n'a pas fini de réparer encore les dégâts causés par les sinistres précédents.

Un avion de la marine américaine a transporté le 28 avril de Genève à Athènes 6 tonnes de viures et de médicaments de première urgence pour les sinistrés, un autre avion est parti avec une nouvelle cargaison le

grammes commémorant l'anniversaire d'Henry Dunant et la Journée internationale de la Croix-Rouge: « Cinq continents sous un même drapeau »

Treize pays ont participé en Europe à cette émission diffusée de Genève par Berne, Lugano, Bruxelles et Zagreb. Des versions en anglais et en espagnol ont été diffusées de Berne pour les postes nord- et sud-américains, une version en arabe a été diffusée en Proche-Orient.

PROTECTION CIVILE

Un arrêté du Gouvernement genevois

En abrogation de l'arrêté du 14 mars 1952 sur l'organisation du service de gardes d'immeubles, le Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève a pris à fin avril un nouvel arrêté réglant la protection civile. Les localités de plus de 1000 habitants sont astreintes à créer des organismes civils de protection et de secours remplaçant l'ancienne P.A. dont les hommes ont été incorporés dans l'armée. Ces organismes, composés d'hommes inaptes au service actif, comprendront des pompiers d'immeubles, des sauveteurs et des services sanitaires. L'arrêté entre en vigueur immédiatement. Les localités que concerne cet arrêté sont les suivantes: Genève, Carouge, Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries, Thônex, Grand-Lancy, Vernier, Châteline et Versoix.

MATERIEL HOSPITALIER

Le Comité central a voté un crédit de fr. 5700 pour l'achat de 100 matelas et un crédit de fr. 4000 pour du matériel destiné aux cours samaritains.



De l'aéroport de Cointin, des secours de la Croix-Rouge ont été envoyés immédiatement en Grèce. (Photopress.)

Une exposition en Suède

MILLE DANGERS GUETTENT NOS ENFANTS

La Croix-Rouge suédoise et d'autres institutions ont organisé l'hiver dernier une exposition itinérante fort originale et destinée à attirer l'attention des parents sur les « mille dangers qui guettent leurs enfants », dangers dus trop souvent à la négligence, ou à l'irréflexion, des adultes.

C'est dans une « cuisine géante » que les visiteurs sont introduits dès leur entrée à l'exposition, une cuisine où tout est calculé pour que l'adulte se sente ramené à la taille d'un enfant évoluant dans une cuisine normale: le fourneau vient à hauteur du visage de l'adulte, le manche d'une casserole qui dépasse et une bouilloire jumante sont tout juste à portée de ses mains, une boîte d'allumettes bâille sur une chaise, à portée elle aussi, le pot de lait est posé sur le rebord de la table, le four électrique offre lui aussi ses tentations.

D'autres stands illustrent de façon frappante le danger que présentent certains jeux — flèches, fronde, carabines à mouchets —, celui des fenêtres trop basses laissées ouvertes, et bien d'autres.

Les statistiques suédoises montrent qu'environ 400 enfants sont victimes chaque année d'accidents mortels à la maison, à l'école, à la plage ou au jeu. Les absorptions de corps étrangers ou de produits nocifs menacent surtout les tout petits; à trois ans, l'enfant est le plus souvent victime de noyade ou de brûlures; jusqu'à cinq ans, c'est la chute en se penchant imprudemment à une fenêtre qui fait des victimes; plus tard, interviennent les jeux imprudents et les accidents de bicyclettes.

N'en est-il pas, hélas, de même chez nous? (D'après Le Monde et la Croix-Rouge.)

29 de Cointin. Un troisième avion partait de Vienne le 1^{er} mai avec 2 tonnes de chargement.

L'aide de la Suisse

La Croix-Rouge suisse répondant à l'appel lancé par la Ligue a fait remettre le 28 à celle-ci des médicaments et 2000 boîtes de conserves de viande, d'une valeur totale de fr. 5000.— à l'intention des blessés et des sans-abri.

La Suisse entière est profondément touchée par ce nouveau malheur, véritable désastre national pour la Grèce, qui succède à ceux qui ont frappé les îles de Lesbos et de Chio en 1954 et la Thessalie centrale en 1954, et aux inondations qui ont ravagé en janvier 1955 la Macédoine et la Thrace.

Il faut souligner une fois de plus la promptitude et l'ampleur de l'aide internationale croix-rouge; en moins de huit jours, 21 pays avaient répondu à l'appel de la Ligue et annoncé des secours d'une valeur globale de fr. 425 000.—. Le délégué de la Ligue en Grèce a pu signaler que les besoins en médicaments et partiellement en viures avaient été couverts, mais que l'envoi urgent de 25 tonnes de savon, de 50 000 m de coton non blanchi, de bois et de tôle ondulée était nécessaire.

Etant donné la situation lamentable des sinistrés de la région de Volos, la Croix-Rouge suisse faisait parvenir au début de mai un nouvel envoi de viures et d'effets à la Croix-Rouge hellénique. La « Suisseair » voulut bien se charger gratuitement de ce transport à destination d'Athènes. L'envoi fut de 3 tonnes de savon, de 5000 boîtes de conserves de viande et de 6000 m d'étoffe de coton. Sa valeur, de fr. 22 000.—, a été couverte par la contribution de la Confédération et par le fonds de catastrophes de la Croix-Rouge suisse.

TRANSFUSION SANGUINE

Trousses de transfusion en matière plastique

Un premier envoi de quelques centaines de trousse de transfusion en matière plastique, ne devant servir qu'une fois, est arrivé au Laboratoire central à la disposition des médecins intéressés.

*

Des prises de sang ont eu lieu du 9 au 11 mai aux usines Brown, Boveri, à Baden, avec le concours des sections croix-rouge et samaritaines de Baden et de Wettingen.

*

Le service de l'armée du Laboratoire central a recommencé son activité avec la reprise des écoles de recrues.

*

Une émigrée meurt centenaire

La doyenne des malheureuses émigrées dont s'occupe la Croix-Rouge suisse, Anna Kudaschew, est décédée à Wettingen le 24 mars; elle était née le 22 avril 1855.

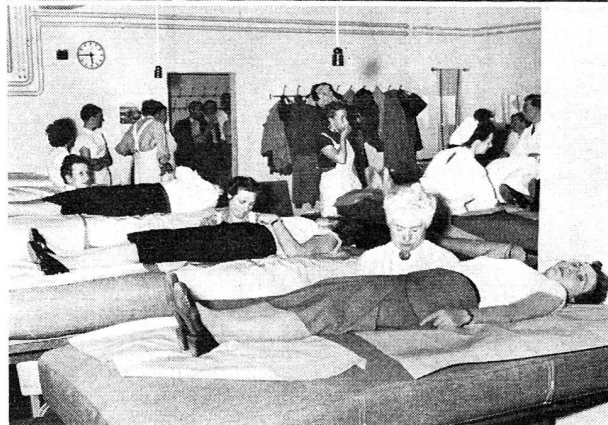
*

Un groupe de 25 médecins genevois de la Clinique et de la Polyclinique universitaire de Genève ont visité le 14 avril les installations du service de transfusion sous la conduite du professeur Eric Martin.

*

Conférence de presse

Une conférence de presse groupant les rédacteurs et correspondants bernois de la presse suisse a eu lieu le 3 mai au Laboratoire central. Après avoir entendu les exposés du Dr Ed. Schauenberg, vice-président de la Croix-Rouge suisse, sur les tâches actuelles de notre



Au cours de la prise de sang effectuée dans les usines Brown-Boveri. (Photopress, Zurich.)

Croix-Rouge nationale, du Dr H. Spengler, pharmacien en chef de l'armée, sur le service de transfusion sanguine, de M^{lle} Leemann sur nos écoles d'infirmières, et de M. E. Hunziker, secrétaire central de l'Alliance suisse des Samaritains, sur l'activité samaritaine, les journalistes présents ont pu visiter les installations du nouveau Laboratoire central.

*

Au cours de la 23^e réunion de la Société suisse de médecine interne, divers travaux intéressant la transfusion ont été présentés par plusieurs médecins, entre autres par le Dr A. Hässig.

*

Appel à des donneurs de sang

Le Dr Ed. Schauenberg, vice-président de la Croix-Rouge suisse, et le Dr Fischer, chargé de cours et directeur du Centre genevois de transfusion, ont organisé le 11 mai une conférence à l'aula de l'Université de Genève. Les deux médecins ont insisté sur l'urgente nécessité d'obtenir, à Genève comme en Suisse, des donneurs de sang en nombre suffisant et d'avoir les réserves indispensables de sang et de plasma. Ne serait-il pas normal que les proches parents de ceux et de celles qui ont bénéficié de transfusions donnent à leur tour de leur sang à l'intention d'autres malades ou blessés? Le Dr Fischer devait malheureusement constater que sur 600 transfusions faites à des femmes en couches, dans 60 cas seulement — le 10% — les maris des bénéficiaires avaient consenti à donner ensuite de leur sang... Le film en couleurs de la Croix-Rouge suisse et un film canadien sur la transfusion furent également projetés au cours de la soirée.

Bibliographie

- Les publications suivantes ont paru ces mois derniers:
- Zur Frage der Blutgruppenspezifität von Autoantikörpern, P. Flückiger, C. Ricci et C. Usteri, Acta Haematologica, 1955.
 - Ueber Iso- und Heteroimmunisierung im AB0-Blutgruppensystem im Hinblick auf die Frage des gefährlichen O-Spenders, A. Hässig, R. Montandon et H. R. Plüss, Klinische Wochenschrift, Würzburg, 1955.
 - The Technique of the Platelet-Coombes-Test, P. Flückiger, A. Hässig et F. Koller, Acta Haematologica, 1955.
 - Nachreaktionen und Isoagglutininwirkung beim schweizerischen Trockenplasma, Leo Eckmann, thèse, Clinique chirurgicale universitaire de Bâle et Croix-Rouge suisse.
 - Ueber die Bedeutung der Hyperbilirubinämie bei gesunden Blutspendern, Peter Weiss, Centre de transfusion zuricois et Polyclinique médicale universitaire de Zurich.

*

Une auto croix-rouge victime d'un accident

Une voiture du Laboratoire central de transfusion qui ramenait à Berne une provision de plasma sanguin a été heurtée, le 27 avril, près de Clarens, par une auto fribourgeoise. Le conducteur de l'auto de la Croix-Rouge, qui circulait normalement à droite, et les deux infirmières qui l'accompagnaient ne souffrent heureusement que de blessures légères.

COLONIES ET CAMPS DE VACANCES

Camp de vacances pour handicapés

Du 11 au 17 avril, s'est tenu à Etuefont-Belfort, au centre de formation professionnelle pour jeunes paralysés de France, un congrès de la Fédération internationale des camps de vacances pour handicapés. Le camp-pilote de Versoix, l'an dernier, à l'organisation duquel la Croix-Rouge suisse et sa section genevoise avaient prêté leur concours, a prouvé non seulement la possibilité, mais la nécessité de tels camps et le bienfait qu'ils constituent pour les participants.

Un cours de moniteurs

Un cours de formation pour moniteurs de colonies de vacances et de maisons d'enfants a eu lieu au début d'avril à La Rippe sur Nyon sous la direction de M. Ch. Légeret et à l'initiative de l'Association suisse des centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active que préside M. Ed. Laravoire. Ce cours, de dix jours, rassemblait 90 participants. On ne peut que se féliciter de voir notre pays se préoccuper aussi de former des éducateurs et des responsables pour les camps et colonies de vacances.

SECOURS SANITAIRES VOLONTAIRES

Ces derniers mois, 158 infirmières, sur 173 inscrites, appartenant aux Ecoles reconnues par la Croix-Rouge suisse ont été incorporées dans les Services sanitaires volontaires.



Notre mission médicale en Corée. — Voici les membres de notre mission réunis à Taegu à l'occasion d'une visite du colonel-brigadier Gross et d'autres officiers de la commission neutre de surveillance.

SECOURISME AERIEN

Le pilote Hermann Geiger reste à Sion

Le chef-pilote de l'aérodrome de Sion, M. Hermann Geiger, ne quittera pas le Valais, comme le bruit en avait couru à fin avril. Nous sommes heureux de cette nouvelle qui nous permet de considérer avec optimisme le développement si souhaitable du secourisme aérien en Suisse.

Au cours de ces dernières semaines, M. H. Geiger a sauvé avec son « Piper », le 20 avril, un guide de Saas-Fee près de la Cima di Jazzi, le 22, trois alpinistes zuricois blessés au Breithorn, et, le 26, un jeune skieur lausannois sur les pentes du Castor. Notons également que la police fédérale autrichienne a envoyé à Sion, récemment, cinq officiers-pilotes de la gendarmerie, s'entraîner avec et sous la direction du pilote valaisan au sauvetage et à l'atterrissage en haute montagne.

POUR UN SECOURS RAPIDE AUX VICTIMES DE LA ROUTE

L'Etat de Vaud, à la suggestion du T. C. S. vaudois, étudie en collaboration avec la gendarmerie cantonale une organisation du service des ambulances automobiles permettant de venir en aide rapidement aux blessés de

la circulation, et de supprimer les retards, trop fréquents hélas actuellement, en de telles occasions.

POUR DES MONUMENTS HENRY DUNANT A GENEVE ET A HEIDEN

Nos lecteurs connaissent déjà l'initiative de M^e A. Krafft à Lausanne et la constitution en janvier d'une « Association du souvenir d'Henry Dunant » dont le siège est à Lausanne.

Cette Association souhaite élever des monuments à Henry Dunant à Genève et à Heiden et honorer par ailleurs la mémoire du fondateur de la Croix-Rouge en Suisse sous toutes les formes jugées opportunes ou utiles. Elle propose le lancement d'une souscription nationale pour l'érection du monument genevois et espère obtenir l'appui des milieux genevois et appenzellois intéressés pour le monument de Heiden.

ALLIANCE SUISSE DES SAMARITAINS

Cinquantenaire de la mort d'E. Möckli

Le 22 avril 1905 mourait Ernest Möckli, fondateur de l'Alliance suisse des Samaritains, et un des créateurs de la Société centrale de la Croix-Rouge suisse, dont il fut vice-président en 1882. Le « Journal des Samaritains » rappelle sa mémoire à l'occasion du cinquantième anniversaire de la disparition de ce pionnier.

*

L'Union romande des Samaritains a tenu son assemblée générale à Morges le 22 mai sous la présidence de M^{me} Roeder-Piguet.

*

PHILATELIE CROIX-ROUGE

Algérie et Tunisie

Le timbre spécial commémorant la poste par ballon monté de 1870/1871 émis au bénéfice de la Croix-Rouge à l'occasion de la Journée du timbre en France (cf. 15 avril 1955) a été également mis en vente le 19 mars en Algérie, tiré en une seule couleur et surchargé « Algérie » en noir dans l'angle supérieur droit.

Un timbre analogue a été émis en Tunisie avec l'inscription « Tunisie » en français et en arabe sur les bords verticaux de la vignette.